



PROCES-VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITE – Installation domestique
Installations électriques à basse tension et à très basse tension
(Livre 1 – AR 8/09/2019) – Direction générale de l'Energie

Page 1 sur 10

Rapport n°: LMA20220309-02

Date d'émission : 09/03/2022

Apave Belgium a.s.b.l.

Entreprise 0871.547.374
Chaussée de Namur, 61
1400 Nivelles
Tél : +32(0)67/79.44.80
Fax : +32(0)67/79.44.84
E-mail : apave.be@apave.com

Apave Belgium a.s.b.l. est accrédité par
BELAC sous le numéro de certificat 305-INSP

DONNEUR D'ORDRE :

(société)
ELAM ELEC SRL
Rue Van Soust 583
1080 Molenbeek-St-Jean
Belgique
0493430355
Be0763.715.345
info@elamelec-electricien-bruxelles.be

Assurance qualité Apave:

Agent-visiteur: Manzo Luca

N° mission : P101972

Date(s) de visite : 09/03/2022

Procédure interne utilisée:

BEL 21.3 - Domestique conformité

Conclusion du contrôle :

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique. Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation « étaient (ou) ont été » scellées. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le 09.03.2047

L'agent-visiteur, pp du dirigeant technique

Le donneur d'ordre, pour accord

Luca Manzo

Rapport n°: LMA20220309-02

Date d'émission : 09/03/2022

Ce rapport concerne l'installation électrique suivante :

Propriétaire, exploitant ou gestionnaire :	Nom	Tripa
	Adresse	5 Breughelpark 1731 Asse Belgique
Responsable des travaux : (dans le cadre d'un contrôle ECAMU / avant mise en service)	Nom	Elam elec
	Adresse	Rue Van Soust 583 1080 Molenbeek-St-Jean Belgique
	N° TVA	Be0763.715.345
Identification de l'installation électrique :	Adresse	5 Breughelpark 1731 Asse Belgique 7ème (26)
	G.R.D.	Fluvius
	Code EAN	-
	Numéro du compteur principal	5317004
	Numéro du compteur nuit	/
	Cabine H.T. privée	non
	Type d'installation	unité d'habitation

Le contrôle suivant a été réalisé :

Type de contrôle domestique :	Contrôle de conformité avant la mise en usage - modification / extension importante - §6.4
Re-contrôle	non
Date de réalisation de l'installation	à partir du 1/6/2020
Notes	néant
Dérogations prises en compte	néant
Autres références légales :	néant

Données de l'installation électrique :

Tension et nature du courant :	3x230V
Type d'électrode de terre :	piquet(s) de terre
Canalisation d'alimentation :	VOB 10 mm ²

Rapport n°: LMA20220309-02	Date d'émission : 09/03/2022
----------------------------	------------------------------

Nombre de circuits, y compris réserve :			6
Type de schéma de mise à la terre :			TT
Nombre de tableaux :			2
Valeur nominale de la protection de branchement :			Non déterminé A
Type de coupure générale :			disjoncteur
Dispositif(s) à courant différentiel installés :			
I _n	I _{Δn}	Type	Circuits
40 A	300 mA	A	Voir photos différentiel générale
40 A	30 mA	A	Voir photo différentiel secondaire
40 A	30 mA	A	Voir photos différentiel secondaire bis
Description de l'installation électrique :			Réf. des schémas et plans:
Description de ou des l'installation (s) photovoltaïque(s)			sans objet nb. Panneaux : P Wc panneaux : nb. Onduleurs : type et n° série onduleurs : Pc cumulée onduleurs : n° série compt. Verts : index compteurs verts : marquage MID :
Schémas et plans de l'installation :			Voir en annexe
Document des influences externes :			pas de description présente (ok)
Document des installations de sécurité :			néant
Document des installations critiques :			néant
Autres documents :			/

Résultats du contrôle :

Mesure de la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre :	0.88 Ohm
Mesure de la valeur du niveau d'isolement général :	54.7 MOhm
Essai des dispositifs à courant différentiel, par action sur le bouton test	OK
Essai des dispositifs à courant différentiel, par création d'une boucle de défaut	OK
Essai de continuité des conducteurs de protection :	OK
Adéquation entre les dispositifs de protection a courant différentiel résiduel installes et la valeur de la	OK



PROCES-VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITE – Installation domestique
Installations électriques à basse tension et à très basse tension
(Livre 1 – AR 8/09/2019) – Direction générale de l'Energie

Page 4 sur 10

Rapport n°: LMA20220309-02

Date d'émission : 09/03/2022

resistance de dispersion de la prise de terre	
Adéquation entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits respectifs qu'ils protègent	OK
Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et plans de position	OK
Contrôle du matériel fixe ou installé à poste fixe	OK
Contrôle de la continuité des connexions équipotentielles et des conducteurs de protection	OK
Le dispositif de protection à courant différentiel résiduel à l'origine de l'installation	a été scellé

Infractions constatées :

Néant

Remarques :

Néant

Observations :

Néant

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Les résultats s'appliquent uniquement aux travaux spécialisés dans la demande. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- L'inspecteur est autorisé à signer ce rapport en l'absence du dirigeant technique et est conscient qu'il engage la responsabilité de l'organisme Apave Belgique
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique soient en tout temps observés ;
- c) de conserver les documents de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant ;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques ;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique ;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.

Dans le cas d'un transfert de propriété,

Le vendeur est tenu :

- a) de conserver le rapport de la visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique ;
- b) de transmettre le dossier de l'installation électrique à l'acheteur lors du transfert de propriété.

L'acheteur est tenu :

- a) de communiquer à l'organisme agréé qui a réalisé la visite de contrôle son identité et la date de l'acte de vente ;
- b) d'exécuter les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la nouvelle visite de contrôle. Ils doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes. Dans le cas où, lors de la visite complémentaire des infractions subsistent ou au cas il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation électrique, le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions en est informée par l'organisme agréé dès le délai d'un an expiré.

Le vendeur et l'acheteur sont tenus d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Dans le cadre des missions légales des organismes agréés, une copie de ce rapport est tenue pendant une période de 5 ans par l'organisme agréé. Cette copie est tenue à la disposition de toute personne autorisée légalement à la consulter. Pour de plus amples informations sur les prescriptions réglementaires ou plaintes, la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (<https://www.economie.fgov.be>) est l'autorité compétente des organismes agréés.

ANNEXES :

Pièce(s) jointe(s) :

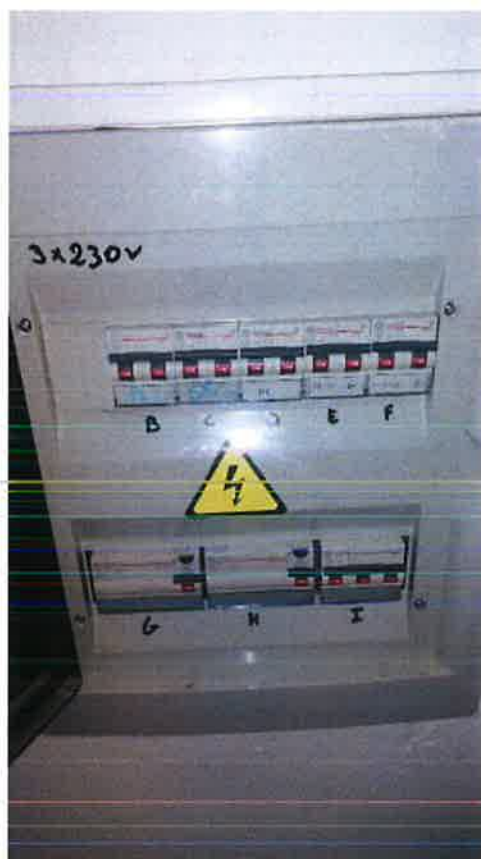
Photo(s) des tableaux et/ou infractions :



[c67360f634629pu445284_20220309100140_18c8702c-de7c-4ee3-af56-882de4787bf0.jpg](#)



[c67360f634629pu445284_20220309100219_cc5cf869-70c2-4b05-afe3-b4b5c45bdd56.jpg](#)



[c67360f634629pu445284_20220309100233_1eb3fda8-5382-4507-9363-62c0b0d65eee.jpg](#)



[c67360f634629pu445284_20220309100453_c3cd9875-74a8-4a66-840e-d08da5300ffe.jpg](#)

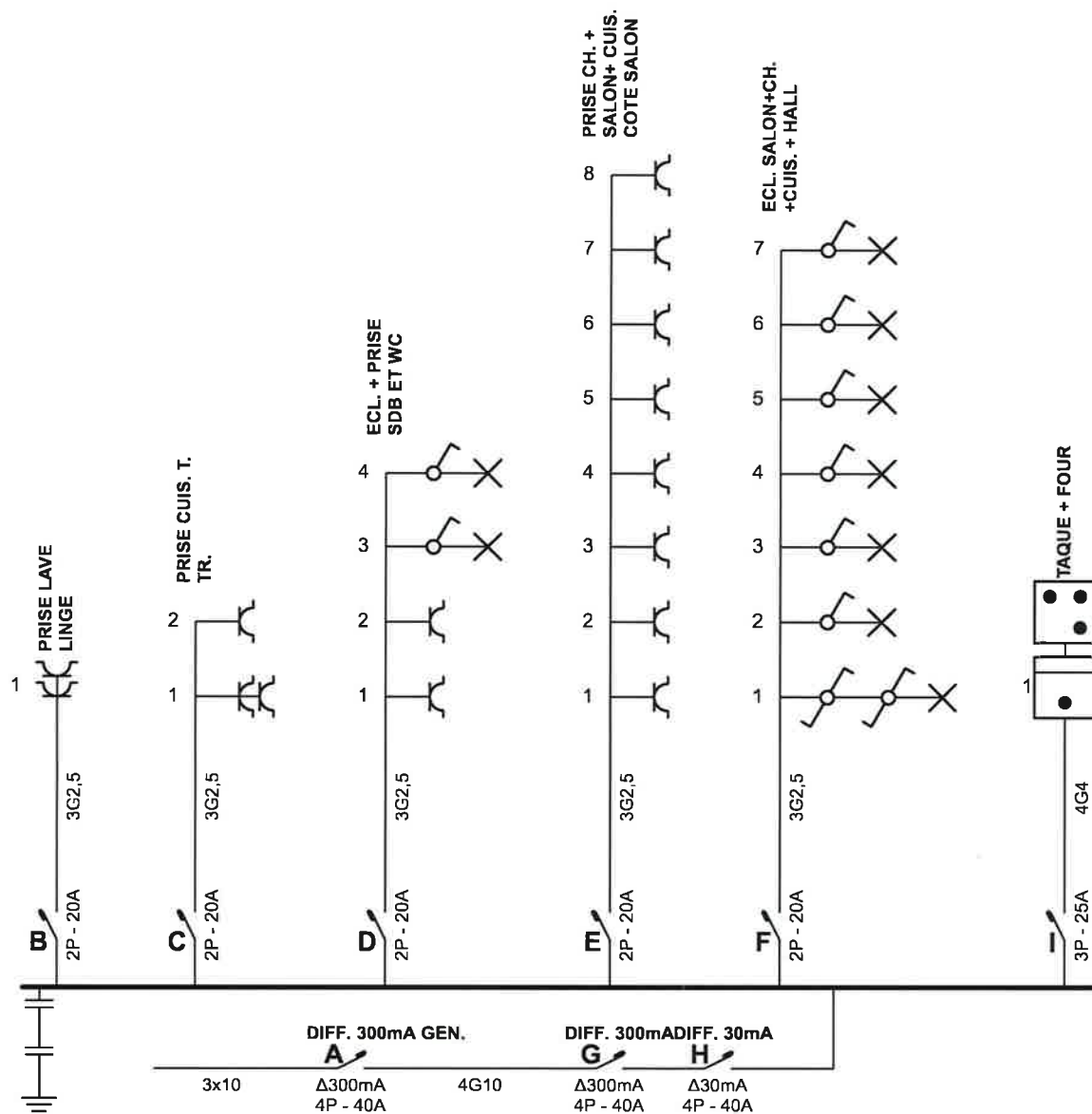


PROCES-VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITE – Installation domestique
Installations électriques à basse tension et à très basse tension
(Livre 1 – AR 8/09/2019) – Direction générale de l'Energie

Page **10** sur **10**

Rapport n°: LMA20220309-02

Date d'émission : 09/03/2022



Organisme agréé
APAVE

Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Adresse de l'installation électrique

Tripa Jeremy
Breughelpark 5
1701 Zellik
Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Installateur
ELAM ELEC

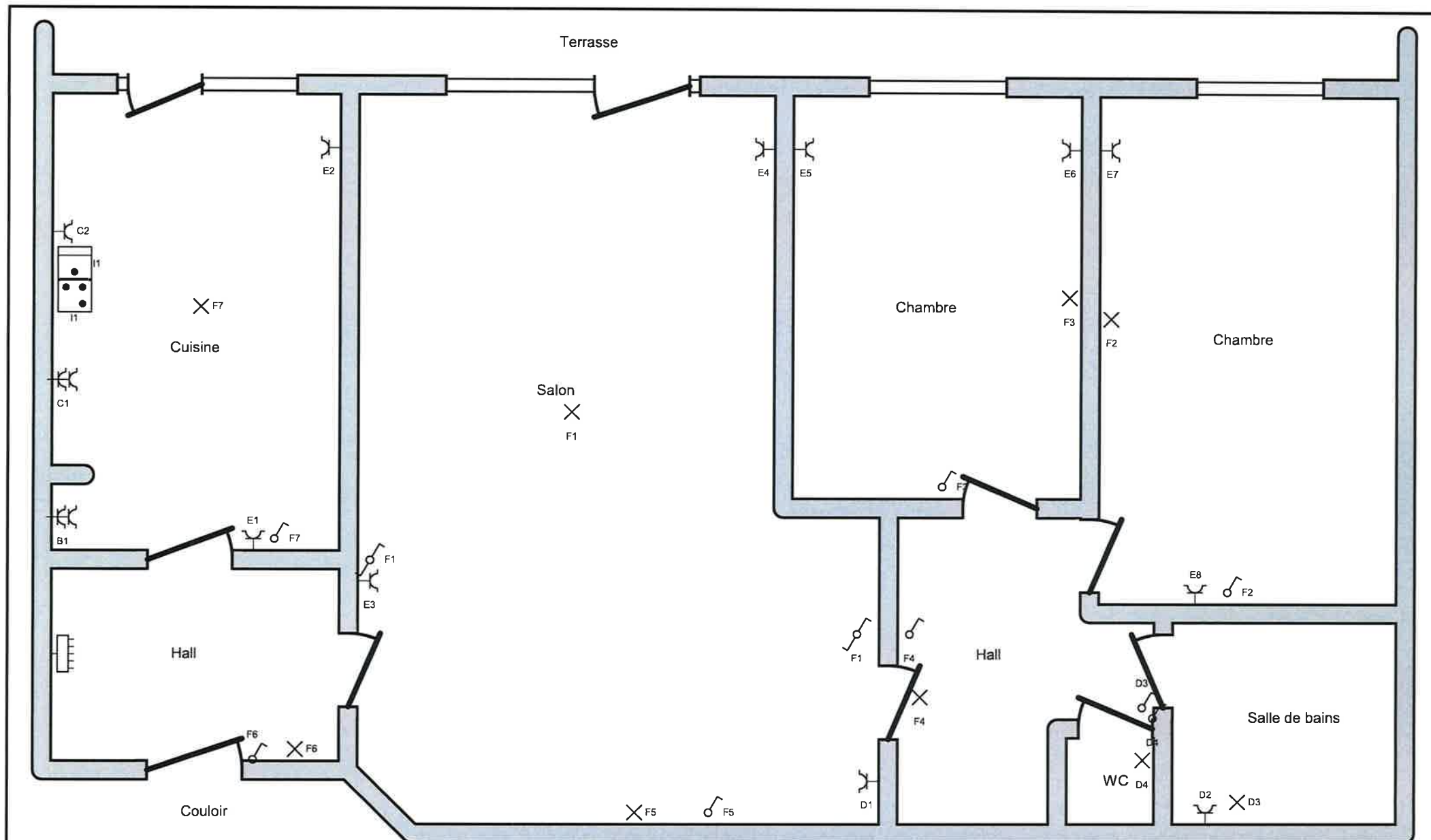
Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -



p. 1/3
Schéma unifilaire

3 x 230V ~ 50Hz

Schéma dessiné par:



Organisme agréé
APAVE

Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Adresse de l'installation électrique

Tripa Jeremy
Breughelpark 5
1701 Zellik

Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Installateur
ELAM ELEC

Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -



p. 2/3
Schéma de position

3 x 230V ~ 50Hz

Schéma dessiné par:

A: DIFF. 300mA GEN.

B: PRISE LAVE LINGE

C: PRISE CUIS. T. TR.

D: ECL. + PRISE SDB ET WC

E: PRISE CH. + SALON+ CUIS. COTE SALON

F: ECL. SALON+CH. +CUIS. + HALL

G: DIFF. 300mA

H: DIFF. 30mA

I: TAQUE + FOUR

Organisme agréé
APAVE

Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Adresse de l'installation électrique

Tripa Jeremy
Breughelpark 5
1701 Zellik
Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Installateur
ELAM ELEC

Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -



p. 3/3
Liste des circuits

3 x 230V ~ 50Hz

Schéma dessiné par: